

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D262024

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
17/05/2024

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 17 mai 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme DESBROSSES Marie-Claire – M. MONTERRAT Franck –
M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE Christophe – Mme PONCET Florence –
M RIGAUD Denis – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde –
M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme JOLY Christelle –
Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à
Mme ROBIN Pascale, Mme BOIVIN Nadine a donné pouvoir à M. VERNOUX
Bertrand, M. GAILLARD Bruno a donné pouvoir à M. MONTERRAT Raphaël,
Mme BOZONNET Nathalie a donné pouvoir à Mme LOURD Mathilde,

Arrivé en cours : M. NILLOON Christophe arrivé à la 5^{ème} question

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le projet de décision modificative n°1 du budget primitif 2024 communal ayant pour objet des équilibres budgétaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la proposition de Décision Modificative n°1 au Budget Communal telle que suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : compte 023 virement à la section d'investissement - 100 000.00 €

Recettes : compte 775 produits des cessions d'immobilisations - 100 000.00 €

Section d'investissement :

Recettes : compte 021 virement de la section de fonctionnement - 100 000.00 €

Recettes : compte 024 produits des cessions d'immobilisations + 100 000.00 €

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges, le 28 mai 2024



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
001-24-0103206-20240524-D262024bis-DE
Date de réception préfecture : 06/06/2024